



Ville de LORRAINE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION PRODUITS D'HYGIÈNE LAVABLES

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

IDENTIFICATION DE L'ENFANT (SI PRODUITS ACHETÉS POUR UN ENFANT)

NOM _____ PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

TYPES DE PRODUITS ACHETÉS

- CULOTTES D'APPRENTISSAGE LAVABLES POUR ENFANTS
- CULOTTES ABSORBANTES POUR ADULTES
- COUCHES LAVABLES
- INSERTS POUR COUCHES LAVABLES
- COUCHES LAVABLES POUR LA PISCINE
- COMPRESSES D'ALLAITEMENT LAVABLES
- COUPE MENSTRUELLE
- SERVIETTES HYGIÉNIQUES LAVABLES
- PROTÈGE-DESSOUS LAVABLES

ATTESTATION DU DEMANDEUR

JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-DESSUS
SONT VRAIS ET COMPLETS :

SIGNATURE DU DEMANDEUR _____

DATE _____

EN TRANSMETTANT VOTRE DEMANDE PAR COURRIEL,
VOUS ATTESTEZ QUE L'INFORMATION ET LES DOCUMENTS
FOURNIS SONT EXACTS, VRAIS ET COMPLETS.

Ce document est un résumé du règlement adopté par le conseil municipal.
En cas de disparité entre celui-ci et le règlement officiel, le dernier prévaut.

1. CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

LA SUBVENTION MAXIMALE ACCORDÉE
EST DE 300 \$ PAR MÉNAGE POUR TOUS LES
PRODUITS D'HYGIÈNE CONFONDUS.
LA SUBVENTION SERA OCTROYÉE AUX
CONDITIONS SUIVANTES :

Le demandeur est résident de la ville
de Lorraine.

Une seule subvention par propriété peut être
demandée à la Ville par type d'équipement.

Faire l'achat de produits d'hygiène lavables
(voir liste des produits couverts dans la liste à
gauche)

Le demandeur doit être parent d'un
enfant de moins de 18 mois au moment
de l'achat des couches lavables, d'inserts
pour couches lavables ou des culottes
d'apprentissage.

Une montant maximal de 300 \$ en subvention
peut être demandée à la Ville par propriété.

Présenter la demande de subvention
dûment remplie à la Ville au plus tard cent
quatre-vingts (180) jours après l'achat des
produits.

Le propriétaire de l'immeuble dont l'adresse
est visée par la demande
de subvention ne doit avoir aucuns
arrérages de taxes municipales.

Le programme de subventions dispose d'une
somme annuelle maximale.
Nulle demande de subvention ne sera
accordée au-delà de ce plafond.

2. DOCUMENTS À FOURNIR

- Preuve de résidence valide;
- Pour les subventions de produits sanitaires
destinés aux enfants, fournir une preuve
d'identité qui montre la date de naissance de
l'enfant pour lequel les produits sont achetés;
- Copie de la facture d'achat, conforme
à l'originale. La facture doit être lisible et
indiquer la date de l'achat, le montant payé
ainsi qu'une description des biens acquis.

3. DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention doit être
soumise par courriel, par la poste
ou en personne aux coordonnées
suivantes :

urbanisme@ville.lorraine.qc.ca

Service de l'urbanisme et de l'environnement
33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9